2nd nto
Technical Conference
hosted by ATAF

2ÈME CONFÉRENCE TECHNIQUE DU NTO

NUMÉRISATION DES ADMINISTRATIONS FISCALES ET PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES

Du 5 au 7 septembre 2023 | Hybride
(Le Cap, Afrique du Sud)

Funded by
german cooperation
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
Co-funded by the European Union

Facilitated by
itc

Hosted by
AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM
FORUM SUR L'ADMINISTRATION FISCALE AFRICAINE

Partners
A·T·A·I·C
eata
CIAT
CREDAF
IOTA
Intra-European Organisation of Tax Administrations
PITAA
WATAF
FAFOA

Concept

1. Contexte

Le Network of Tax Organisations (NTO)

Le Network of Tax Organisations (NTO) est un réseau rassemblant neuf organisations fiscales régionales et internationales. Il soutient les compétences des organisations membres du NTO et de leurs administrations fiscales membres en encourageant la collaboration internationale et le dialogue sur les questions fiscales pour une mobilisation des recettes nationales (MRN) efficace. Fondé en 2018 et mis en place par l'International Tax Compact (ITC), le Secrétariat du NTO a pour objectif de créer une plateforme active qui renforce les régimes fiscaux dans le monde entier pour le bien-être de leurs citoyens. Le Secrétariat du NTO est facilité par l'International Tax Compact (ITC). L'ITC est financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et co-financé par l'Union européenne.

La 1ère Conférence technique du NTO

Dans le cadre du thème de « Développer des partenariats plus solides pour lutter contre les flux financiers illicites (FFI) en lien avec la fiscalité », le NTO a accueilli sa 1ère Conférence technique du 19 au 21 octobre 2021. L'événement virtuel a rassemblé des experts, des praticiens et des décideurs politiques du monde entier. 62 intervenants et plus de 500 participants, en provenance de plus de 100 pays, ont discuté des défis actuels et des bonnes pratiques pour la lutte contre les FFI d'un point de vue mondial, régional et national. Ils ont ensuite identifié les opportunités de coopération entre les administrations fiscales et entre celles-ci et d'autres parties prenantes.En encourageant la coopération Sud-Sud et entre institutions parmi les administrations des recettes et entre celles-ci et les autorités d'application de la loi et les autres institutions publiques, la Conférence a été le point de départ permettant de poursuivre la discussion et d'encourager une collaboration stratégique et élargie visant à s'attaquer aux

délits financiers. Un document de synthèse des discussions essentielles des groupes techniques et des principales conclusions de la Conférence est disponible sur le **site internet du NTO.**

2. Thème

L'amélioration de la mobilisation des recettes nationales reste un défi pour la plupart des pays du monde, particulièrement dans le cas des pays en voie de développement. Le défi reste d'actualité aux côtés des nombreuses crises auxquelles le monde fait face. De nombreux pays récupèrent encore des impacts économiques de la pandémie de COVID-19[1], alors que les nombreux conflits géopolitiques ont conduit à des pénuries énergétiques, alimentaires et d'autres biens, ont ralenti la croissance économique et fait augmenter l'inflation. Les crises climatiques et de la biodiversité ont présenté d'autres menaces pour la planète du fait des ressources financières et techniques supplémentaires nécessaires à des mesures d'intervention, d'atténuation et d'adaptation.

D'après le Fonds monétaire international (FMI), les pays à faibles revenus font face à un écart de financement annuel estimé d'un demi-trillion de dollars, soit 0,5 pour cent du Produit intérieur brut (PIB), en vue de la réalisation **des Objectifs de développement durable (ODD) 2030**. Le FMI estime aussi qu'une recette fiscale supplémentaire pourrait financer un tiers de cet écart. Le rôle important de la collecte des recettes nationales pour réduire les écarts financiers face aux différentes crises contemporaines devrait, par ailleurs, être souligné pour les pays à revenus moyens et élevés. La MRN, dans ce contexte, pourrait contribuer à un meilleur financement grâce à de meilleures mesures de politique et d'administration fiscale. En matière de politique fiscale, les étapes spécifiques doivent inclure l'élargissement de l'assiette fiscale en supprimant les dépenses fiscales inefficaces, en augmentant les

[1] Administration fiscale 2022 : Informations comparatives sur les pays de l'OCDE et autres économies avancées et émergentes | LIRE en ligne (oecd-ilibrary.org)

droits d'accise (y compris sur l'alcool, le tabac et les boissons non alcoolisées), l'introduction de politiques tarifaires du carbone efficaces et l'adoption et l'application d'une imposition efficace des impôts fonciers et des richesses. Les pays devront améliorer la confiance des contribuables, s'attaquer aux procédures non officielles et contrer les failles fiscales (internationales) qui créent un environnement favorable à un évitement fiscal et une évasion fiscale agressifs de la part des multinationales et des individus fortunés. En matière d'administration fiscale, certaines mesures consistent à améliorer la bureaucratie générale des administrations fiscales, à réduire les engorgements structurels et à investir dans la numérisation des administrations fiscales.

L'innovation technologique et le progrès entraînent des changements dynamiques et drastiques de l'écosystème fiscal et présentent des opportunités mais aussi des défis pour les administrations fiscales. Les modèles commerciaux complexes sur des plateformes de services en ligne, les technologies de la blockchain et les autres nouveautés ont obligé les administrations fiscales à recourir à la « transformation numérique » et à l'utilisation de dispositifs électroniques et des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour relever ces défis.[2] L'administration électronique parmi les autorités fiscales a progressé et s'est accélérée du fait de la pandémie de COVID-19. En 2020, par exemple, les administrations fiscales ont, de façon générale, fait l'expérience d'environ 1,3 milliards de contacts avec des contribuables par le biais de comptes en ligne.[3] La transformation numérique, qui se réfère à des modifications fondamen-

[2] La technologie est devenue la colonne vertébrale de la prestation de service de l'administration des revenus. Parmi les membres du NTO, les publications les plus récentes qu'il faut retenir sont les suivantes : (i) du CIAT : « ICT as a Strategic Tool to Leapfrog the Efficiency of Tax Administration » (CIAT, 2020), qui rassemble les expériences et les pratiques de différents pays membres, en particulier d'Amérique Latine et (ii) de l'ATAF : Guidebook on the Efficient Acquisition, Implementation, and Maintenance of Integrated Revenue Administration Systems in Africa.

[3] Administration fiscale 2022 : Informations comparatives sur les pays de l'OCDE et autres économies avancées et émergentes | LIRE en ligne (oecd-ilibrary.org)

tales de la façon dont fonctionnent les administrations fiscales, dont elles interagissent avec les contribuables et exercent leurs activités les unes avec les autres, est devenue une nécessité face aux évolutions contemporaines.[4] Constatant qu'environ 75 % des administrations fiscales sont en train de mettre en place un stratégie numérique, la Série Administration fiscale 2022 (SAF) du Forum de l'OCDE sur l'administration fiscale (FAF) classe les composants des stratégies numériques des pays en deux groupes : le « Dialogue avec les contribuables » et la « Gestion de la conformité ». L'objectif d'amélioration du dialogue avec les contribuables est l'amélioration de la prestation de service en ligne pour le contribuable grâce à une identité numérique sécurisée et une collaboration avec des fournisseurs de services tiers. La conformité fiscale devrait s'améliorer grâce à l'usage régulier d'un ensemble de données important et cohérent et une plus grande utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et de l'apprentissage machine.[5]

La révolution numérique, qui a rendu nécessaires les changements technologiques de l'activité de l'administration fiscale, présente cependant à la fois des opportunités et des défis. La transformation et la technologie numérique ont le potentiel de définir de façon positive comment les administrations fiscales collectent, traitent et agissent sur la base d'informations en les aidant à être plus effectives, efficaces, transparentes et équitables. La transparence qui accompagne la numérisation des informations des contribuables, entre autres, pourrait encore améliorer la confiance des contribuables et développer les relations entre l'état et les citoyens afin de conduire à une MRN efficace. Par ailleurs, grâce à la technologie, les autorités fiscales pourraient améliorer la conformité et réduire l'évasion fiscale ainsi que les frais administratif/d'application.

Cependant, ces caractéristiques positives, qui jalonnent le che-

[4] Digital transformation maturity model, OECD, 2021

[5] Administration fiscale 2022 : Informations comparatives sur les pays de l'OCDE et autres économies avancées et émergentes | LIRE en ligne (oecd-ilibrary.org)

min de la numérisation, s'accompagnent de défis pour les administrations fiscales du monde entier. Dans les pays en voie de développement, les administrations fiscales font face à de nombreux obstacles comme le manque d'infrastructures de base, par ex. l'accès à Internet, et le manque d'un accès à grande échelle à des services financiers numériques, les empêchant ainsi de bénéficier des opportunités offertes par la numérisation.[6] De plus, les autorités fiscales ont historiquement délégué leurs activités bureaucratiques à des institutions et agences privées. Il en a résulté un déploiement d'applications, d'infrastructures et de matériels de sources multiples, souvent incompatibles les uns avec les autres et qui ne correspondant pas aux compétences du personnel de l'administration fiscale. Cela a sapé leur valeur aux yeux des institutions et a limité le retour sur investissement. Alors que les autorités fiscales des pays en transition et développés bénéficient d'infrastructures numériques relativement avancées, leur défi de l'aventure numérique réside dans l'utilisation des données pour améliorer la conformité fiscale et l'investissement pour que les procédures de conformité fiscale soient aussi simples que possible. La complexité des législations fiscales est un défi important qui fait que les programmes d'automatisation ont de grandes difficultés à générer des obligations fiscales.[7] Le rapport de l'OCDE : Digital transformation maturity model (Modèle de maturité de la transformation numérique), 2021, met l'accent sur trois questions liées entre elles : (i) l'accès et l'utilisation des informations à la lumière des schémas de travail évolutifs, des modèles commerciaux changeants et du recours à des actifs numériques opaques comme les monnaies virtuelles, (ii) la modification des attentes de la société au sujet des procédures gouvernementales conjointes, et (iii) questions

[6] Cependant, l'augmentation de la technologie mobile et le recours de plus en plus important à la technologie pendant la pandémie de COVID-19 ont créé un environnement favorable pour que les administrations fiscales.

[7] Administration fiscale 2022 : Informations comparatives sur les pays de l'OCDE et autres économies avancées et émergentes | LIRE en ligne (oecd-ilibrary.org)

de confidentialité, sécurité et transparence en matière d'utilisation et de contrôle des grands ensembles de données.[8]

En tenant compte du fait que la transformation numérique est une question impérieuse de l'agenda des administrations fiscales du monde entier et que les améliorations de la performance des administrations fiscales sont liées à la façon dont les systèmes d'informations numériques sont rentabilisés[9], et à la lumière des défis susmentionnés, le NTO a choisi de s'attaquer au sujet de la « transformation numérique des administrations fiscales » lors de la conférence à venir.

3. Objectifs et structure

Objectif(s) de la 2ème Conférence du NTO

L'objectif général de la Conférence technique 2023 du NTO est la mise en lumière d'une sélection de certains sujets secondaires qui entrent dans le cadre de la numérisation des administrations fiscales. De cette façon, elle souligne entre autres l'état actuel et les étapes futures nécessaires sur les points spécifiques suivants :

- Défis et opportunités de la *transformation numérique des administrations fiscales* : les conséquences de la pandémie COVID-19 et son impact ont démontré encore plus la nécessité que les administrations fiscales investissent dans l'utilisation de la technologie et renforcent leurs infrastructures numériques. Pendant la pandémie, les visites en présentiel des autorités fiscales ont chuté de 55 % alors que les contacts

[8] Digital transformation maturity model, OECD, 2021

[9] Fiscal Policy for Financing Sustainable Development in Africa, 2019

en ligne ont augmenté de 30 %.10 En plus de la numérisation du système de collecte fiscale et à l'expérience des contribuables, la transformation numérique et l'investissement dans la communication et la capacité de stockage de données garantissant la sécurité des données et la confidentialité des contribuables sont nécessaires.

- *Conformité fiscale et technologie d'application* : la technologie moderne est de plus en plus courante et fait partie intégrante des activités des administrations fiscales dans le monde entier. Une simple automatisation des procédures manuelles d'envoi et de paiement est une bonne opportunité pour que les administrations fiscales transforment et modernisent leurs approches. Les autorités fiscales peuvent aussi responsabiliser les contribuables grâce à des services et une formation technologique.

- L'impact des *technologies émergentes sur les administrations des revenus* : en plus des technologies existantes, l'activité des administrations fiscales est impactée par les progrès technologiques émergents comme l'apprentissage machine, l'intelligence artificielle, l'analyse des mégadonnées, etc. Les mégadonnées offrent des opportunités de conformité non encore utilisées. Pour en tirer parti, les administrations fiscales ont cependant besoin d'un personnel possédant un savoir-faire technique et technologique à jour. Et cela, également, nécessite des façons de travailler nouvelles et innovantes. Il est impératif que les administrations fiscales s'appuient sur leurs expériences et prennent les mesures nécessaires.

---

10 Administration fiscale 2022 : Informations comparatives sur les pays de l'OCDE et autres économies avancées et émergentes | LIRE en ligne (oecd-ilibrary.org)

Structure de la conférence

La conférence technique de trois jours sera divisée en plusieurs séances auront pour objectif de débattre des sujets secondaires sous l'égide de la numérisation des administrations fiscales. Le nombre de séances sera déterminé en temps voulu. Cependant, la proposition initiale sur le thème de certaines séances est la suivante :

Journée 1 : La transformation numérique des administrations fiscales

- Séance 1 : Le chemin de la numérisation des administrations fiscales
- Séance 2 : La gestion du changement organisationnel en tant que facteur clé de la transformation numérique

Journée 2 : Conformité fiscale et technologie d'application

- Séance 3 : Tirer des avantages et réduire les risques : un guide de l'achat de services pour les régimes fiscaux numériques
- Séance 4 : Diriger dans une période de changement
- Séance 5 : Responsabiliser les contribuables grâce à des services et des formations basés sur la technologie
- Séance 6 : Facturation électronique et reçus électroniques

Journée 3 : Les technologies émergentes et leur impact potentiel sur les administrations des revenus

- Séance 7 : Analyse des données : le pouvoir des données

- Séance 8 : Risques et menaces cyber auxquels font face les administrations fiscales

- Séance 9 : Blockchain, intelligence artificielle et apprentissage machine pour les services fiscaux et l'application

- Séance 10 : Dessiner l'avenir de la fiscalité : comprendre le rôle évolutif de l'administrateur fiscal

4. Organisation

Date et format

La conférence se déroulera sur **trois jours** du **5 au 7 septembre 2023**. Ce sera un **événement hybride** qui utilisera une plateforme en ligne et une fonction interactive et de mise en réseau pour permettre les échanges avec et entre les participants. Les discussions et conclusions principales des séances ainsi qu'un suivi des faits saillants de la conférence seront documentés par des rapporteurs.

La conférence se tiendra en **anglais** et **un service d'interprétation simultanée en français et en espagnol sera disponible**.

Les créneaux de la conférence seront organisés selon **un autre format** afin que toutes les parties prenantes et tous les participants aient l'opportunité de prendre contact les uns avec les autres puissent présenter les expériences au niveau de leur pays ou organisation et puissent exposer leurs besoins et points de vue respectifs. Voici certains des formats proposés :

- **Tables rondes :** pour présenter des informations su point de vue des parties prenantes concernées sur des sujets spécifiques en lien avec la numérisation des administrations fi-

scales, tout en permettant aux participants de contribuer et d'apporter les leurs.

- **Séances en direct et préalablement enregistrées** : pour offrir à tous les participants l'opportunité de partager/recevoir des informations de façon pratique au sujet des différents thèmes et de présenter les différentes expériences régionales et les divers points de vue, par exemple des pays développés par rapport aux pays en voie de développement. Les bonnes pratiques et les études de cas se pencheront sur des exemples de ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné et sur les principales conclusions qui serviront de contexte aux discussions.

- **Sondages et quiz :** pour que l'événement soit interactif et afin de collecter les avis des participants.

- **Stands des organisations – en ligne :** pour permettre aux organisations membres du NTO, aux administrations fiscales et autres parties prenantes internationales intéressées de présenter leur travail, leurs résultats actuels et leurs activités. Toutes les parties prenantes et tous les participants auront le choix de réseauter les uns avec les autres et de partager les bonnes pratiques, les leçons tirées et d'autres informations pertinentes

- **Espace de réseautage et groupes de discussion :** pour permettre aux participants de rejoindre des discussions en direct sur divers sujets et faire connaissance.

Public visé et participation

La conférence rassemblera un **large éventail de parties prenantes et de professionnels** qui travaillent dans le domaine fiscal et de la numérisation, issus du secteur public ou non, d'organisations internationales et du milieu universitaire. Les institutions

et participants cibles comprennent :

- les décideurs politiques travaillant sur les questions fiscales
- les fonctionnaires de haut rang des administrations fiscales et des Ministères des finances (MdF)
- les services de réforme de l'administration fiscale
- les fonctionnaires des services aux contribuables
- les contrôleurs fiscaux
- les experts informatiques des administrations fiscales
- les bureaux de gestion des risques des administrations fiscale
- les partenaires de développement qui souhaitent contribuer aux travaux du NTO et de ses membres

La conférence a pour objectif d'accueillir jusqu'à 1000 participants sur la plateforme en ligne et jusqu'à 200 participants sur site. La participation n'est possible que sur invitation et il est nécessaire de s'inscrire.

Coût et finacement

La participation en ligne est gratuite mais nécessite une inscription. Les participants sur place doivent assumer leur propre transport, dépenses journalières et frais d'hébergement. Le Forum des administrations fiscales africaines (ATAF) assure l'accueil est fournira le lieu et les services de restauration au cours de l'événement ainsi que la plateforme en ligne.

Ordre du jour

SAST	Journée 1 | Mardi 5 septembre 2023 **LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ADMINISTRATIONS FISCALES**
13:00-13:15	**Accueil et ouverture (de la Conférence technique | Journée 1)** • Mme Melinda Crane, Modérateur, Deutsche Welle
13:15-13:45	**Allocution d'ouverture de haut niveau** • M. Logan Wort, Secrétaire exécutif, African Tax Administration Forum (Forum sur l'administration fiscale africaine, ATAF) et Chef du conseil du NTO • Mme Martina Metz, Directrice de l'économie du développment; Banques de développement, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) • M. Antti Karhunen, Directeur du service des « Finances, investissements et emplois durables ; une économie au service des citoyens » au sein de la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne
13:45-14:00	**Discours liminaire** • M. Edward Kieswetter, Vice-président, Conseil de l' ATAF et Commissaire, South African Revenue Service (SARS)
14:00-14:15	**Le NTO : Rétrospective et perspective** • M. Marcio Ferreira Verdi, Secrétaire exécutif, l'Inter-American Center of Tax Administrations (CIAT) • M. Logan Wort, Secrétaire exécutif, ATAF et Chef du conseil du NTO

Séance plénière 1 : Le chemin de la numérisation des administrations fiscales

Cette séance a pour objectif d'étudier les opportunités et les défis associés à la transformation numérique des régimes fiscaux et des opérations, de discuter des bonnes pratiques et des études de cas du monde entier et de donner des informations sur les aspects technologiques, juridiques et organisationnels de l'administration fiscale numérique. La séance a pour objectif d'aider les administrateurs fiscaux, les décideurs politiques et les professionnels fiscaux à mieux comprendre les avantages et les risques éventuels de la numérisation et à fournir des conseils et des recommandations pratiques pour mettre en place l'administration fiscale numérique d'une façon qui maximisera les avantages et réduira les éventuels inconvénients.

Présentation

14:15-15:45

- M. Peter Green, Directeur du Forum sur les administrations fiscales (FAF), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Discussion de groupe

- M. Olufemi Olarinde, Expert en politique fiscale, Federal Inland Revenue Service (FIRS), Nigéria
- M. Logan Wort, Secrétaire exécutif, ATAF
- M. Wilson Prichard, Directeur exécutif, International Centre for Tax and Development (Centre national de fiscalité et de développement, ICTD)
- M. Erick Marinkovic Febre, Commissaire adjoint de la Division des TIC, Internal Revenue Service of Chile (SII)

Débat ouvert et Q&R

Modérateur

- Mme Mary Baine, Secrétaire exécutive adjointe, ATAF

15:45-16:15	**Pause-café**

Séance plénière 2 : Gestion du changement organisationnel en tant que facteur clé de la transformation numérique

16:15-17:45

Cette séance a pour objectif d'étudier comment les autorités fiscales peuvent gérer le changement de façon efficace, identifier et vaincre la résistance au changement et modifier effectivement les paradigmes pour répondre aux exigences d'un monde numérique.

De plus, la séance examinera les stratégies d'optimisation des ressources pour garantir une gestion efficace et effective du processus de transformation numérique, réingénierie de la procédure commerciale y compris la gestion du portefeuille de projets, la planification, la formation et le développement du personnel et l'engagement des parties prenantes.

Présentation

- M. Richard Stern et M. Chris Sanger, Ernst and Young

Discussion de groupe

- Mme Béatrice Sarrot Reynauld de Cresseneuil, Adjointe à la déléguée aux relations internationales, Ministère des finances français
- M. Datuk Mohd Nizom Sairi, Directeur général, Fisc de Malaisie
- M. Philippe Tchodie, Commissaire général, Office togolais des recettes (OTR) et Président du conseil de l'ATAF

Débat ouvert et Q&R

Modérateur

- Mme Melinda Crane, Modérateur, Deutsche Welle

17:45-18:00	**Introduction de la Journée 2 (Modérateur de l'événement)**
18:00	**Fin de la Journée 1**

SAST

Journée 2 | Mercredi 6 septembre 2023

CONFORMITÉ FISCALE ET TECHNOLOGIE D'APPLICATION

Séances de groupe (2 séances parallèles)

10:30-12:00

Séance de groupe 1 : Tirer le meilleur des avantages et réduire les risques : Un guide de l'achat de services pour les régimes fiscaux numériques

Cette séance se penchera sur les éléments essentiels de contrats de service ou d'approvisionnement réussis, y compris les obligations et les responsabilités des deux parties, les stratégies de gestion des risques et l'importance de la flexibilité et de l'agilité. Elle analysera les considérations de négociation et de rédaction des accords de niveau de service, y compris les normes de performance et de fiabilité, les dispositions de responsabilité et d'indemnisation et les mécanismes de résolution des conflits. La séance fournira aussi des conseils pratiques permettant de garantir que les contrats de service sont assez évolutifs pour s'adapter aux besoins professionnels et aux avancés technologiques en constant changement.

Présentation conceptuelle

- Mme Erika Bozzay, Conseillère séniore en politique, Division des infrastructures et de l'approvisionnement public, OCDE

Séance de groupe 2 : Diriger dans une période de changement

L'objectif de cette séance est de fournir aux participants les outils et les stratégies dont ils ont besoin pour diriger efficacement dans un environnement incertain et évoluant rapidement. La séance analysera les défis et les opportunités qui apparaissent lors des périodes de changement et fournira aux participants des conseils pratiques sur comment diriger leurs organisations pendant ces périodes de transition. Elle étudiera les compétences et capacités essentielles pour bien diriger pendant les périodes de changement, comme l'intelligence émotionnelle, l'adaptabilité et la communication. La séance abordera également les bonnes pratiques de gestion du changement et la résilience, y compris les stratégies de gestion de la résistance, d'encouragement d'une culture de l'innovation et le développement d'une vision pour l'avenir. La séance a pour objectif de fournir une compréhension claire de la façon de diriger les organisations pendant les périodes de changement afin qu'elles en ressortent plus fortes et plus résilientes.

Présentation conceptuelle

- M. Lee Newman, Doyen, IE Business School, Espagne

Présentations d'études de cas

- M. Osama Sameer, Directeur adjoint – Direction générale des initiatives numérique, Conseil fédéral des recettes, Pakistan
- M. Simon Peter Kiyingi, Directeur – Centre de compétence en intelligence économique, Autorité des recettes de l'Ouganda (URA)
- M. Hans van Deuren, Spécialiste de la transformation numérique, Pays-Bas

Débat ouvert et Q&R

Modérateur

- Mme Catherine Lemesle, Secrétaire générale, Centre de rencontre et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF)

Présentations d'études de cas

- M. Edward Kieswetter, Commissaire, SARS
- M. Nitin Gupta, Président – Conseil central des impôts directs, Service des recettes de l'Inde
- M. Wilson Prichard, Directeur exécutif, ICTD

Débat ouvert et Q&R

Modérateur

- M. Duncan Onduru, Directeur éxécutif, Commonwealth Association of Tax Administrators (Association des administrateurs fiscaux du Commonwealth, CATA)

12:00-14:00	**Déjeuner**
14:00-14:15	**Accueil et ouverture | Journée 2 (Modérateur de l'événement)**
14:15-15:45	**Séance plénière 3 : Responsabiliser les contribuables grâce à des services et un enseignement basés sur la technologie** L'objectif de cette séance est l'exploration du potentiel des services basés sur la technologie pour améliorer la conformité fiscale et réduire les frais de conformité. L'accent sera mis sur la façon dont la technologie peut servir à améliorer l'efficacité et le caractère effectif de la conformité fiscale, y compris l'utilisation des analyses de données, la déclaration électronique et les systèmes de paiement électroniques. La séance examinera aussi les défis auxquels font face les administrations fiscales et la préparation des contribuables à appliquer les services basés sur la technologie, ainsi que les stratégies permettant de surmonter ces défis.

Présentation

- M. Ferenc Vágujhelyi, Commissaire de l' impôt national et administration des douanes, Hongrie (Président de IOTA)

Discussion de groupe

- Mme Francesca Vitale, Directrice – Service international, Agence italienne des recettes
- M. Aurice Akakpo, Directeur adjoint du service informatique, Direction générale des impôts (DGI) du Bénin
- M. Darlingston Y Talery, Commissaire, Autorité des recettes du Liberia

Débat ouvert et Q&R

Modérateur

- M. Babatunde Oladapo, Secrétaire exécutif, Forum des administrations fiscales Ouest-africaines (FAFOA)

15:45-16:15	**Pause-café**

Séance plénière 4 : Facturation électronique et reçus électroniques

Cette séance sera consacrée à la compréhension générale des avantages et à l'application pratique de la facturation et des reçus électroniques dans un but de conformité fiscale. La séance abordera les dernières évolutions des normes de facturation électronique, de la technologie et les bonnes pratiques pour la mise en place d'un système-de facturation électronique. Elle exposera les avantages de la facturation et des reçus électroniques pour des besoins fiscaux, y compris la plus grande précision, une plus grande efficacité et des frais réduits ainsi que les exigences juridiques et réglementaires de la facturation et des reçus électroniques.

16:15-17:45

Présentation

- M. Vinicius Pimentel de Freitas, Directeur de la technologie (CTO), CIAT
- M. Erick Marinkovic Febre, Commissaire adjoint de la Division des TIC, SII
- M. Adan Ramirez Hernandez, Administrateur de gestion des services et procédures des moyens électroniques, Service des administrations fiscales (SAT) du Mexique

Discussion de groupe

- M. Fabrizio Santoro, Chargé de recherche, ICTD

	• M. Osama Sameer, Directeur adjoint – Direction générale des initiatives numériques, Conseil fédéral des recettes, Pakistan • Mme Louise Kalisa Ingabire, Commissaire à l'informatique et à la transformation numérique, Autorité fiscale du Rwanda **Débat ouvert et Q&R** **Modérateur** • Mme Melinda Crane, Modérateur, Deutsche Welle
17:45-18:00	**Introduction de la Journée 3 (Modérateur de l'événement)**
18:00	**Fin de la Journée 2**

SAST

Journée 3 | Jeudi 7 septembre 2023

TECHNOLOGIES ÉMERGENTES ET LEUR IMPACT POTENTIEL SUR LES ADMINISTRATIONS DES REVENUS

Séances de groupe (2 séances parallèles)

10:30-12:00

Séance de groupe 3 : Analyse des données : le pouvoir des données

L'accent sera mis sur la compréhension du potentiel de l'analyse des données à encourager une administration fiscale effective et efficace, y compris l'amélioration de la conformité fiscale et la collecte des revenus, la réduction de la fraude et des erreurs fiscales et l'amélioration des services aux contribuables. La séance examinera les outils, les techniques et les bonnes pratiques d'analyse des données.

Présentation conceptuelle

- M. Antony Mwandha, Spécialiste de la gestion du risque et Conseiller auprès des administrations fiscales, Ouganda

Présentations d'études de cas

- M. Daniel G.P.M. Appiah, Contrôleur fiscal, Ghana Revenue Authority
- Mme Paulina Correa A., Chef de la planification informatique, Internal Revenue Service (SRI), Équateur

Séance de groupe 4 : Risques et menaces cyber auxquels font face les administrations fiscales

L'objectif de cette séance est de sensibiliser et éduquer les participants au sujet des risques et menaces cyber actuels et futurs auxquels les systèmes, processus et données des administrations fiscales font face, y compris le piratage, l'hameçonnage, les programmes malveillants et les attaques ransomware. La séance évaluera l'importance du développement et de la mise en place de stratégies de sécurité cyber efficaces pour les réduire.

Présentation conceptuelle

- Mme Humphreys Edward, International Standards Organization (ISO)

Présentations d'études de cas

- M. Robert Mutebi, Commissaire – Technologie de l'information et innovation, Autorité des recettes de l'Ouganda (URA)
- Mme Mariami Khutsisvili, Directrice des opérations – Equipe de sécurité des informations, Service des recettes de Géorgie
- Mme Louise Kalisa Ingabire, Commissaire aux technologies de l'information et à la transformation numérique, Autorité fiscale rwandaise (RRA)

	• M. Samuel Micah Gaalya, Spécialiste technique –Numérisation des Administrations fiscales, Fiscalité pour les ODD, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) **Débat ouvert et Q&R** **Modérateur** • Mme Tochukwu Sandra Onyemata, Directrice des communications et relations, FAFOA **Débat ouvert et Q&R** **Modérateur** • M. Emeka Nwankwo- Directeur, Impôts nationaux, ATAF
12:00-14:00	**Déjeuner**
14:00-14:10	**Accueil et ouverture | Journée 3 (Modérateur de l'événement)**
14:10-15:40	**Séance plénière 5 : Blockchain, intelligence artificielle et apprentissage automatique pour les services fiscaux et l'application** L'intégration de la Blockchain, de l'intelligence artificielle (IA) et de l'apprentissage automatique (AA) dans les services aux contribuables et pour la conformité est un sujet très important dans le contexte technologique actuelle qui évolue très rapidement. La séance a pour objectif de fournir un aperçu complet de la façon dont les technologies innovantes peuvent améliorer la procédure de conformité fiscale et l'application. Elle abordera le rôle de la blockchain, de l'IA et de l'AA pour façonner l'avenir de la conformité fiscale et de l'application, y compris leur potentiel dans les domaines de la détection de la non-conformité, de l'éducation des contribuables et de l'efficacité de l'administration fiscale. **Présentation** • M. Reriton Weldert Gomes, Coordinateur général – Enregistrement et avantages fiscaux, Fisc du Brésil • M. Giovanni Tencio, Directeur – Audit fiscal, Direction générale des impôts (DGI), Costa Rica **Discussion de groupe** • M. Datuk Mohd Nizom Sairi, Directeur général, Fisc de Malaisie • Mme Nena Dokuzov, Directrice – Groupe de la technologie de la Blockchain, Ministère du développement économique et de la technologie, Slovénie

Débat ouvert et Q&R

Modérateur

- Mme Melinda Crane, Modérateur, Deutsche Welle

15:40-16:00	**Pause-café**

Séance plénière 6 : Dessiner l'avenir de la fiscalité : comprendre le rôle évolutif de l'agent fiscal

L'environnement fiscale mondial subit une transformation rapide qui exige une évolution de la profession en conséquence. L'expert fiscal de l'avenir devra posséder un ensemble de compétences uniques qui incluront la compréhension des modèles commerciaux dynamiques, une compétence technologique et une approche perspicace des données. Cette adaptation nécessite une réévaluation des pratiques des RH comme le recrutement, la formation, la rémunération, l'évaluation des performances et la planification de la succession, afin de garantir que le professionnel de la fiscalité reste à jour et soit prêt à s'attaquer à l'avenir. L'objectif de cette séance est donc l'analyse de l'environnement changeant de la profession et l'impact des technologies émergentes sur le rôle de l'agent fiscal. La séance se penchera aussi sur les compétences et les capacités nécessaires à la réussite des administrations fiscales dans ce nouvel environnement.

16:00-17:30

Présentation

- M. Edward Kieswetter, Commissaire, SARS

Discussion de groupe

- M. Harrison Chapu, Directeur de projet – TaxOnline, Autorité des recettes de Zambie (ZRA)
- M. Richard Stern, Ernst and Young/Université de Vienne (WU) – Centre de politique fiscale global
- M. Jonathan Athow, Directeur Général – Stratégie pour les clients et conception fiscale, His Majesty's Revenue and Customs (HMRC)
- Mme Everlyn Muendo, Associée politique, Réseau pour la Justice Fiscale Afrique (RJFA)

Débat ouvert et Q&R

Modérateur

- Mme Varsha Singh, Directrice – Partenariat stratégique et coopération internationale, ATAF

17:30-18:00	**Observations finales** • M. Logan Wort, Secrétaire exécutif, African Tax Administration Forum (Forum sur l'administration fiscale africaine, ATAF) et Chef du conseil du NTO • M. Edward Kieswetter, Commissaire, South African Revenue Service (SARS) • M. Guenther Taube, Chef du Programme sectoriel Bonne gouvernance financière, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) et Secrétariat du Pacte fiscal international (ITC)
18:00	**Fin de la conférence**

Conférenciers et modérateurs

Monsieur Daniel Great-Prince Michael Appiah
Auditeur fiscal, Autorité fiscale du Ghana

Daniel travaille dans le secteur financier et analyse des données depuis plus de 14 ans au poste d'analyste et scientifique spécialisé en données. Il a rejoint l'administration fiscale du Ghana (Ghana Revenue authority) en 2019 et est actuellement Contrôleur fiscal dans le Service des grands contribuables. Il a participé à l'organisation de programmes de formation avec la CEDEAO et le GIZ afin de former des Contrôleurs fiscaux à l'analyse des données dans toute la région. Il détient une maîtrise en Science appliquée des données et intelligence artificielle du Data ScienceTech Institute de Paris en France. Il a lancé un projet en 2019 avec son équipe de spécialistes sur la fiscalité de l'économie numérique et un outil a été développé dans ce but.

Monsieur Jonathan Athow
Directeur général de la stratégie client et de la conception fiscale, administration fiscale et douanière de Sa Majesté

Jonathan Athow a rejoint le HM Revenue et Customs début octobre 2021 après avoir travaillé en tant que Statisticien national adjoint et Directeur général des statistiques économiques au Bureau des statistiques nationales (ONS). Il a rejoint l'ONS en juin 2015 à la tête de la production et de la transformation des statistiques économiques. Auparavant, il a travaillé pendant 14 ans au sein du Trésor britannique (HM Treasury) sur une série de questions économiques et politiques, notamment les modifications du système d'imposition et d'avantages fiscaux, du NHS et à l'assistance sociale, ainsi que du cadre de politique fiscale et macroéconomique. Jonathan a également été économiste en chef au HMRC.

Monsieur Akakpo Aurince Judicael
Directeur adjoint des technologies de l'information, DGI, Benin

Akakpo Aurince est actuellement Directeur adjoint du service informatique de la Direction Générale des Impôts (DGI) au Benin, après avoir occupé avec succès les postes de Directeur de la division d'ingénierie informatique et de Directeur du service du développement et des bases de données. Il détient une maîtrise en systèmes d'information ey ingénierie informatique. Après 12 ans de carrière, il a accumulé des connaissances pratiques sur les questions fiscales comme l'audit des systèmes de comptabilité informatisée, la gestion du registre des contribuables et l'impôt foncier.

Madame Mary Baine
Secrétaire exécutive adjointe, ATAF

Mary Baine est la Secrétaire adjointe exécutive de l'African Tax Administration Forum. Mme Baine est aussi chargée de diriger les Services des membres, particulièrement de fournir une assistance technique aux pays membres de l'ATAF en matière d'impôts nationaux et internationaux, de développement de capacité par le biais de l'Académie fiscale de l'ATAF et des programmes destinés aux administrations. Avant cette fonction, Mme Baine a été Secrétaire permanente du Ministère des affaires étrangères et de la coopération de la République du Rwanda et Commissaire générale de la Rwanda Revenue Authority.

Monsieur Mohd Nizom Bin Sairi
Directeur général, Inland Revenue of Malaysia

Datuk Dr. Mohd Nizom Sairi est le Directeur exécutif du Inland Revenue Board de Malaisie. Il a commencé sa carrière au sein du Inland Revenue Board de Malaisie il y a plus de 35 ans et a occupé différents postes tel que celui de Directeur du service de la conformité, Directeur du service des enquêtes, Directeur de l'état de Perak, Directeur de l'académie fiscale de Malaisie, PDG adjoint (Direction) et PDG adjoint (Opérations fiscales) avant sa nomination en tant que Directeur exécutif. Il est président de l'Association des Administrateurs Fiscaux du Commonwealth (CATA). Il est également Chef du Conseil exécutif de l'Association des autorités fiscales des pays (ATAIC).

Madame Erika Bozzay
Conseillère politique principale, OECD

Erika Bozzay a rejoint l'OCDE début 2014 et travaille actuellement en tant que conseillère politique principale à la Division des infrastructures et des marchés publics. Dans son poste actuel, elle dirige différents flux de travaux et projets sur les marchés publics durables et stratégiques. Elle travaille également sur d'autres sujets liés aux marchés publics, notamment la transformation numérique des systèmes de marchés publics et l'application d'approches agiles dans les marchés publics. Récemment, elle a dirigé un projet sur le développement de pratiques agiles pour les achats TIC / numériques en Slovaquie. Avant de rejoindre sa division actuelle, elle a travaillé pour le programme SIGMA, une initiative conjointe de l'OCDE et de l'Union européenne et a dirigé l'équipe professionnelle des marchés publics de SIGMA. Avant de rejoindre l'OCDE, elle a travaillé dans la fonction publique hongroise pendant plus de 12 ans, dont les dernières années en tant que Secrétaire d'État au Ministère du développement national et de l'économie. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit et en sciences politiques.

Monsieur Harrison Chapu
Chef de projet, TaxOnline, Autorité fiscale de Zambie

M. Chapu est un Consultant technique expérimenté faisant preuve d'une longue expérience dans les technologies d'information et de communication. Il est compétent en ERP et Mises en place des systèmes d'administrations fiscales; cadres de gouvernance des TIC, Gestion des services des TIC, Développement stratégique des TIC et Gestion de projets informatiques. C'est un professionnel des technologies d'information possédant une maîtrise en gestion des entreprises et un diplôme supérieur en science de l'informatique. Il possède plus de 18 ans d'expérience dans les Procédures d'automatisation des administrations fiscales.

Madame Paulina Correa
Chef de la planification informatique, SRI, Ecuador

Mme Paulina Correa est spécialisée en informatique, possède un MBA en Systèmes d'information et 17 années d'expérience approfondie en intelligence des entreprises, développement informatique, gestion de projets et a dirigé des équipes de plus de 100 personnes. Elle travaille actuellement au SRI (Servicio de Rentas Internas) depuis 13 ans, en tant que Directrice du développement logiciel, Directrice de la construction au sein du programme d'amélioration BID et en tant que Directrice du Service de la planification et de l'information.

Madame Nena Dokuzov
Chef du groupe de technologie blockchain, ministère du développement économique et de la technologie, Slovénie

Nena Dokuzov est coordinatrice de la Stratégie de transformation numérique de l'économie au Ministère du développement économique et de la technologie en Slovénie. Elle a encouragé et dirigé la préparation du plan d'action de la technologie Blockchain en 2018, ce qui constitue l'un des premiers cadres stratégiques et de mise en œuvre nationaux. Elle est également représentante nationale au sein de l'European Blockchain Partnership. En 2019, elle est devenue chef de délégation de la Slovénie à a CEE-ONU et a membre de l'équipe d'experts du CEFACT-ONU pour la préparation du Livre blanc sur la blockchain et les implications pratiques de la technologie de la blockchain pour atteindre les ODD 2030. Elle a également été membre du BEPAB (Blockchain Expert Policy Advisory Board) de l'OCDE et vice-présidente du groupe consultatif pour les technologies avancées de la CEE-ONU. Elle est membre de l'INATBA GAB (Conseil consultatif du gouvernement).

Madame Naomi Ferguson
Ancienne commissaire, IRD, New Zealand

Naomi Ferguson possède plus de 30 ans d'expériences sénior dans le secteur public en Nouvelle Zélande et au Royaume-Uni. Elle a dirigé avec succès le Inland Revenue de Nouvelle Zélande de 2012 à 2022, permettant de mettre en application le Programme de transformation des entreprises très complexe pendant son mandat. Naomi a reçu le prix Women of Influence Public Policy en 2016. Ses postes de gouvernance et direction antérieurs au Royaume-Uni et en Nouvelle Zélande vont des secteurs de l'Administration fiscale à la santé et au bien-être social dans le secteur public et elle a travaillé au Bureau du forum de l'OCDE sur l'Administration fiscale.

Dr. Micah Samuel Gaalya
Spécialiste technique - Numérisation des administrations fiscales, UNDP

Micah Samuel Gaalya est un Technicien spécialisé possédant 17 ans d'expérience dans la numérisation de l'administration fiscale. Il a encouragé plusieurs initiatives en Afrique, Amérique Latine, Asie, Moyen Orient et Europe de l'Est. Il détient un Doctorat en économie et a écrit 12 articles scientifiques. Il a reçu les prestigieux Australian Awards Scholarship et Columbia Center on Sustainable Investment Award.

Monsieur Rériton Weldert Gomes
Coordinateur général pour la gestion des enregistrements et des avantages fiscaux, Federal Revenue of Brasil

Rériton Weldert Gomes est un Contrôleur fiscal fédéral et a de l'expérience dans les domaines des douanes, de l'inspection et de la gestion du crédit fiscal. Il a occupé des postes de direction dans l'administration fiscale en tant qu'inspecteur des douanes à la frontière brésilienne avec la Guyane et en tant que représentant de l'état de Rondônia. Il est actuellement chargé de la coordination de la gestion du registre et des avantages fiscaux du Revenu fédéral du Brésil. Il possède un MBA en gestion contemporaine.

Monsieur Peter Green
Directeur du FAF, OCDE

Peter Green dirige le secrétariat du Forum sur l'administration fiscale de l'OCDE depuis qu'il a rejoint l'OCDE en 2017. Le FAF se compose de plus de 50 administrations fiscales avancées et émergentes qui travaillent en collaboration sur tous les aspects de l'administration fiscale moderne. Peter est également chef du secrétariat du groupe de travail de l'OCDE sur la criminalité fiscale et autres infractions. Peter a partagé sa carrière entre le Trésor britannique et le Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth. Son dernier poste au Trésor était celui de chef de la fiscalité internationale, où il a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'adoption rapide de la nouvelle norme mondiale sur l'échange automatique d'informations. À Bruxelles, Peter a dirigé la section de la Politique sociale, de l'environnement, de l'emploi et de la politique régionale au sein de la représentation permanente du Royaume-Uni auprès de l'UE. Il a également été conseiller financier et économique à l'ambassade britannique de Tokyo de 2000 à 2005.

Monsieur Nitin Gupta
Président, India Revenue Service

M. Nitin Gupta, Président, CBDT, Gouvernement indien, est le directeur de l'Administration fiscale directe indienne et possède une grande expérience de plus de 36 ans au sein de différentes branches du Service fiscal du revenu dans de grandes antennes d'Inde et au sein du Gouvernement indien en tant que Directeur général de la Commission de la concurrence d'Inde pendant plus de 3 ans. Son expérience comprend des postes administratifs à responsabilité au sein du CBDT, de la Branche des enquêtes, des Missions d'évaluation régulière, de la Fiscalité internationale. Shri Nitin Gupta est réputé pour ses grandes connaissances, son professionnalisme et son pragmatisme. Il prend grand soin des employés de son Service.

Prof. Adan Ramirez Hernandez
Directeur sénior de l'équipe des données et des analyses, SAT

Adan Ramirez Hernandez est un professionnel possédant plus de 14 ans d'expérience et d'excellentes compétences pour diriger des groupes de travail dans le domaine de la fiscalité et de l'analyse des données. Il est titulaire d'une licence et d'une maîtrise en sciences économiques, ainsi que d'une maîtrise en sciences des données.

Madame Louise Kalisa Ingabire
Commissaire à l'informatique et à la transformation numérique, Autorité fiscale du Rwanda

Louise KALISA INGABIRE est une leader et une professionnelle passionnée des technologies de l'information avec une carrière de plus de 16 ans dans les secteurs privé et public. Elle a rejoint le Rwanda Revenue Authority en novembre 2020 après avoir travaillé pour MTN Rwandacell PLC où elle était en charge de l'infrastructure informatique de l'entreprise. Auparavant, elle a géré les opérations du Centre national de données du Rwanda pendant plus de 6 ans. Son expérience va de la direction opérationnelle à la conception de systèmes informatiques, en passant par la conception de stratégies de transformation numérique, la planification stratégique, la mise en œuvre de projets, la prestation de services, la constitution d'équipes et la gestion de ressources interfonctionnelles. Elle est titulaire d'un MBA axé sur la gestion de projet de l'Oklahoma Christian University, qui lui a été décerné par Delta mu Delta (la plus haute reconnaissance internationale pour l'excellence académique dans les études commerciales), et d'une licence en ingénierie informatique et technologie de l'information de l'Université du Rwanda. Elle est avide d'apprendre et croit en l'amélioration continue. Elle est passionnée par la transformation numérique et l'autonomisation des femmes. Elle conseille les jeunes femmes à l'école et au cours de leur carrière.

Monsieur Antti Karhunen
Directeur du service « Finances, investissements et emplois durables ; une économie au service des citoyens » au sein de la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne

Antti Karhunen est directeur du service des « Finances, investissements et emplois durables ; une économie au service des citoyens » au sein de la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne. Il possède plus de 25 ans d'expérience au sein de la Commission. Avant d'occuper son poste actuel, il était conseiller principal au sein de l'équipe de direction de la DG INTPA, où il s'est concentré sur le commerce et le Green Deal. Auparavant, il a dirigé la politique de l'UE sur le rôle du secteur privé et du commerce dans le développement en tant que Chef d'unité, contribuant à la conception des travaux de la DG en matière d'investissement. Antti a été Conseiller et Chef de cabinet adjoint du Commissaire au développement Andris Piebalgs, et Membre du cabinet pendant deux mandats d'Erkki Liikanen, Commissaire aux entreprises et à la société de l'information, et Commissaire au budget, au personnel et à l'administration.

Madame Mariam Khutsishvili
Chef de l'exploitation, Équipe de sécurité de l'information,
Georgia Department of Revenue

Mariam Khutsishvili est chef de l'exploitation du Service de gestion du personnel du Service du revenu de Géorgie et membre de l'équipe de sécurité des informations. Elle a reçu le certificat de principal responsable de l'application de la norme ISO27001 des normes de sécurité des informations. Ses missions comprennent l'introduction et l'application de la norme de sécurité des informations et des procédés et procédures afférentes en vigueur.

Monsieur Edward Kieswetter
Vice-président, Conseil de l'ATAF y Commissaire, SARS

Edward est redevenu Commissaire SARS le 1er mai 2019. Il a auparavant été cadre du groupe fondateur du SARS Large Business Centre et de la High Nett Worth Unit, Chef d'exploitation du SARS et Commissaire adjoint de 2004 à 2009. De 2010 à 2016, il a été Chef exécutif de groupe pour Alexander Forbes Group Holdings où après un excellent chiffre d'affaires, la société est entrée à la bourse de Johannesburg (JSE). Edward a également occupé des postes de cadre supérieur chez FirstRand Banking Group et Eskom. Plus récemment, il a géré ses propres investissements et a exercé au sein de différents conseils qui comprenaient entre autres, NE: Transnet, Président : Technology Innovation Agency and Lead Independent: Shoprite Holdings.

Monsieur Simon Peter Kiyingi
Directeur de l'intelligence et de l'analyse des données,
Uganda Revenue Authority

Kiyingi Simon Peter est le Directeur du Business Intelligence Competence Center de la Uganda Revenue Authority. Il a dirigé l'équipe technique qui a mis en place l'entrepôt des données de l'URA et la solution d'information des entreprises et il est l'un des personnes à la base de l'évolution vers la numérisation de l'URA. Il est consultant à court terme en matière de données et d'analyses auprès du Forum sur l'administration fiscale africaine et il a procédé à l'évaluation des analyses de données dans de nombreuses Administrations fiscales africaines. Il est évaluateur de l'Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT) et a participé à plusieurs évaluations de celui-ci.

Madame Catherine Lemesle
Secrétaire générale, Centre de Rencontres et d'Études des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF)

Mme Catherine Lemesle est secrétaire générale du CREDAF depuis juillet 2021. Auparavant, elle a été directrice d'un bureau de gestion de projets informatiques professionnels, plus particulièrement dédié à la mise en œuvre de grands projets pour les entreprises ou du contrôle fiscal. Experte dans le domaine de la gestion de projets informatiques, Mme Lemesle a géré et dirigé un bureau de 85 personnes dont l'activité consistait à mettre en œuvre des projets stratégiques et complexes pour les entreprises et les usagers tels que : la retenue à la source, un projet d'audit fiscal, le portail commun de recouvrement, le transfert des taxes douanières, le portail européen et les nouvelles procédures en ligne. Elle a participé à plusieurs missions de coopération. Mme Lemesle a précédemment travaillé au sein du bureau de gestion fiscale dans la mise en œuvre de projets de réforme concernant la fiscalité des entreprises.

Monsieur Erick Marinkovic
Commissaire adjoint du service des TIC, Servicio de Impuestos Internos, Chile

Erick Marinkovic est Directeur adjoint du Service informatique, chez Servicio de Impuestos Internos, Chile. Il est ingénieur civil et possède un Master en ingénierie informatique. Il a participé au système DTE dès le début, soutenant les structures élémentaires au niveau de la base de données, l'architecture et les systèmes de poursuite opérationnelle ainsi que la gestion et la coordination du Service informatique, en participant activement aux procédures de modernisation et d'encouragement des services numériques pour les contribuables et en mettant en avant les projets officiels, soulignant la mise en place de la TVA proposée et la déclaration de revenus, la facturation électronique, le ticket électronique, entre autres.

Madame Martina Metz
Direction 41, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)

Mme Martina Metz est Directrice au Ministère fédéral de la coopération et du développement économique (BMZ). Mme Metz est une économiste et possède une grande expérience de la politique de développement. Au BMZ, elle a été chargée de différentes questions thématiques et institutionnelles dans le contexte des institutions financières internationales et des Nations Unies. Elle a dirigé des services chargés de la gouvernance, comme la bonne gouvernance financière, la démocratie, les droits de l'homme, les politiques de genre et les principes de coopération au développement. Avant de rejoindre le Ministère, elle a travaillé au siège des Nations Unies et pour l'agence de coopération allemande.

Madame Everlyn Muendo
Associée politique, Tax Justice Network Africa

Everlyn Muendo est associée politique dans le cadre du pilier Fiscalité et Investissement au sein du Réseau pour la justice fiscale en Afrique. Elle est chercheuse juridique spécialisée dans la fiscalité internationale et s'intéresse particulièrement à la fiscalité de l'économie numérique dans les pays africains.

Monsieur Robert Mutebi
Commissaire à la technologie de l'information et à l'innovation, Autorité fiscale de l'Ouganda

Robert Mutebi est commissaire chargé des technologies de l'information et de l'innovation depuis décembre 2021. Auparavant, il a été chef de la technologie d'entreprise, dfcu Bank, et gestionnaire principal des solutions technologiques, MTN Uganda Professionnel des affaires, de la stratégie, du leadership et de la technologie. Il a plus de 20 ans d'expérience en leadership d'équipe, plus de 18 ans d'expérience dans les technologies de l'information et les télécommunications, plus de 15 ans de supervision et de gestion, et plus de 7 ans de veille stratégique et d'analyse de données en tant que Chartered Manager (CMI) et John Maxwell Certified Leadership Coach (MBA).

Monsieur Antony Mwandha
Expert en gestion du risque et des données, Trevor and Grant, Uganda

Anthony Mwandha est un conseiller expérimenté en administration fiscale qui a transmis des stratégies de conformité fiscale dans 10 pays africains comme le Nigeria, la Sierra Leone, le Zimbabwe et le Rwanda. Inspecteur fiscal expérimenté, analyste en intelligence certifié et scientifique spécialisé en données compétent qui analyse des big data pour les grands contribuables, y compris les télécoms. Il a collaboré avec la Banque Mondiale afin d'établir un Cadre de gestion du risque de conformité en Gambie et a créé l'unité d'enquêtes et informations fiscales à Eswatini.

Monsieur Lee Newman
Dean, IE Business School

Lee Newman est le doyen de l'IE Business School de l'Université IE de Madrid, où il est également professeur de sciences comportementales et de leadership. Avant d'occuper ce poste, il a été le doyen fondateur de l'École des sciences et technologies humaines de l'IE. Son enseignement et ses recherches portent sur la forme comportementale et le leadership positif – appliquant la science du comportement pour aider les professionnels à optimiser leurs performances sur le lieu de travail. Avant de poursuivre sa carrière universitaire, le Dr Newman a été associé, puis responsable de l'engagement chez McKinsey & Company à Chicago, et fondateur et cadre supérieur de deux startups technologiques à New York. Le Dr Newman est titulaire d'un doctorat interdisciplinaire de l'Université du Michigan en psychologie cognitive et en informatique, ainsi que d'un certificat en neurosciences cognitives. Il est titulaire d'un MBA de la MIT Sloan School of Management, d'une maîtrise en technologie et politique du MIT et d'un baccalauréat en génie électrique avec mention et magna cum laude de l'Université Brown.

Monsieur Emeka Nwankwo
Directeur - Impôts nationaux, ATAF

Emeka occupe le poste de Directeur des impôts nationaux au Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), où il fournit une assistance technique aux pays africains et veille à ce que le point de vue africain soit exprimé dans les discussions sur la fiscalité mondiale. Auparavant, il a travaillé pour le Federal Inland Revenue Service (FIRS) du Nigeria, dans le domaine de la politique fiscale, puis au sein du Bureau consultatif spécial du Président exécutif, où il a participé à divers projets de réforme.

Monsieur Babatunde Oladapo
Secrétaire exécutif, WATAF

Babatunde est le premier Secrétaire exécutif du Forum des administrations fiscales Ouest-africaines (FAFOA). Il a travaillé en tant qu'administrateur fiscal pendant vingt-quatre ans au Federal Inland Revenue Service (FIRS) du Nigeria dans les domaines des communications médiatiques, de la gestion de projets, gestion des relations avec les parties prenantes, missions d'administration fiscale générale et supervision de la croissance de l'organisation en tant que porte-parole de l'administration fiscale d'Afrique de l'Ouest. Il a également participé de façon active au Programme de renforcement des capacités (CEP) du Federal Inland Revenue Service.

Mr. Olufemi Olarinde
Expert en politique fiscale, Federal Inland Revenue Service (FIRS), Nigéria

Olarinde Michael Olufemi est un expert en politique fiscale et un professionnel pluridisciplinaire. Il est titulaire d'une licence en banque et finance et d'une maîtrise en gestion financière. Il est directeur adjoint du Federal Inland Revenue Service (FIRS) et actuellement assistant technique pour la politique fiscale auprès du président exécutif du FIRS, qu'il assiste en matière de politique fiscale et d'autres questions techniques. Il est spécialisé dans la politique fiscale, la législation et la recherche, avec plus de 16 ans d'expérience en matière de politique fiscale, de comptabilité et d'administration. Il est le correspondant nigérian de l'Association des administrateurs fiscaux du Commonwealth (CATA), membre du sous-comité des Nations unies sur les taxes sur la santé, de la faculté de politique et d'administration fiscales du Chartered Institute of Taxation of Nigeria (CITN) et du groupe de travail sur la taxation du tabac au Nigeria, ainsi qu'ancien conseiller en politique fiscale pour le projet d'automatisation et de numérisation des impôts du FIRS.

Monsieur Duncan Onduru
Directeur exécutif, Commonwealth Association of Tax Administrators

Duncan Onduru est Directeur exécutif de l'Association des Administrateurs Fiscaux du Commonwealth (CATA). Avant de rejoindre la CATA, il été Directeur fiscal sénior auprès de Pricewaterhouse-Coopers et a fourni des services de conseil fiscal à certaines des plus grandes multinationales. Il possède une solide expérience en politique et administration fiscale car il a exercé pendant plusieurs années au sein de la Division des affaires économiques du Ministère des finances au Kenya et de la Revenue Authority du Kenya où il a atteint le grade de Commissaire adjoint chargé de la politique d'audit.

Madame Tochukwu Sandra Onyemata
Directeur du service Communications & Liaison, WATAF

Tochukwu Sandra Onyemata est la directrice des communications qui a fondé le Forum des administrations fiscales Ouest-africaines (FAFOA). Elle a une grande expérience de mobilisation des membres des administrations fiscales en Afrique de l'Ouest et dans la création de relations avec des parties prenantes essentielles. C'est une professionnelles certifiée des communications et de la fiscalité internationale (certifiée APCIT) possédant une grande expérience de la gouvernance de l'administration fiscale, des relations internationales et de la politique publique. Onyemata a collaboré à des projets de recherche institutionnels et est Secrétaire de l'International Tax Compact du FAFOA.

Monsieur Vinicius Pimentel de Freitas
Service d'assistance technique et informatique, CIAT

Vinicius Pimentel de Freitas a été inspecteur fiscal au Brésil dès 1994, actuellement il est Directeur des Nouvelles Technologies du Centre inter-américain des administrations fiscales (CIAT). Il a dirigé la mise en place de programmes EI dans près de 15 pays d'Amérique du sud et centrale, d'Afrique et d'Asie. Il a donné des cours de troisième cycle en informatique et droit fiscal et a occupé plusieurs postes à responsabilité comme Directeur national dans le secteur privé, Directeur de l'information du Secrétariat du trésor et Directeur de la coordination des programmes de facturation électronique au CIAT.

Monsieur Wilson Prichard
Directeur exécutif, Centre international pour la fiscalité et le développement (ICTD)

Wilson Prichard est professeur associé en Affaires internationales et science politique de l'Université de Toronto, Directeur exécutif du Centre international pour la fiscalité et du développement (ICTD), Directeur de la Local Government Revenue Initiative (LoGRI) et Chercheur associé de l'Institut des études du développement. Il est l'auteur de Taxation, Responsiveness and Accountability in Sub-Saharan Africa (Cambridge University Press, 2015), Taxing Africa (Zed Books, 2018), Innovations in Tax Compliance: Building Trust, Navigating Politics and Tailoring Reform et d'un grand nombre d'articles universitaires.

Monsieur Osama Sameer
Direction générale des initiatives numériques, Federal Board of Revenue, Pakistan

Osama Sameer est directeur adjoint de Point of Sale in Digital Initiatives, au Federal Board of Revenue du Pakistan. À ce titre, il a supervisé la numérisation du secteur de la vente au détail au Pakistan.

Monsieur Christopher Sanger
Leader mondial du gouvernement et de la fiscalité des risques, EY

Chris est Directeur fiscal international pour le gouvernement chez EY et Directeur de la politique fiscale pour le Centre fiscal de la zone EMEIA et du Royaume-Uni. Il est Président de l'Institute of Chartered Accountants en Angleterre ; du Comité technique fiscal et de surveillance du Pays de Galles et fondateur de son Comité de politique fiscale. Il est membre de l'Institut des études fiscales et président du Secrétariat financier du Forum du Trésor des professionnels de la fiscalité. Chris est aussi membre du sous-comité sur les questions de fiscalité des industries de l'extraction pour les pays en développement des Nations Unies.

Monsieur Fabrizio Santoro
Chargé de recherche, ICTD

Fabrizio Santoro est basé à l'Institute of Development Studies, où il travaille en tant que Chargé de recherche sur des études empiriques relatives à la conformité fiscale au Rwanda, en Ouganda, en Eswatini et au Ghana, ainsi qu'à la fiscalité informelle en Somalie. Il est Co-responsable de la recherche au sein du programme DIGITAX. Les principaux intérêts de recherche de Fabrizio concernent la gouvernance, les finances publiques et la fiscalité, avec un fort accent sur les méthodologies d'évaluation de l'impact et sur l'analyse quantitative. Fabrizio a obtenu son Doctorat en économie à l'Université du Sussex.

Madame Béatrice Sarrot Reynauld de Cresseneuil
Directrice adjoint du Service des relations internationales, Ministère des finances français

Mme Béatrice SARROT REYNAULD de CRESSENEUIL a occupé différents postes dans l'administration fiscale, mais principalement dans le domaine de l'audit fiscal et de la lutte contre la fraude au niveau régional (directrice adjointe), national (commissaire, directrice de l'équipe d'enquête et d'audit) et international (Assistante de l'expert national à la Commission européenne pour le Bureau européen de lutte contre la fraude - OLAF). Elle a participé à de nombreuses actions de coopération et de représentation de la France à l'étranger et est actuellement directrice adjointe du Services des relations internationales de la DGFiP.

Madame Varsha Singh
Responsable de la stratégie, de la planification et de la coopération internationale, ATAF

Varsha Singh occupe actuellement les postes de Responsable de la stratégie, de la planification et de la coopération internationale du Forum africain de l'administration fiscale (ATAF) et de Conseillère principale du Secrétaire exécutif de l'ATAF en s'appuyant sur son expérience de plus de 25 ans dans les domaines de la fiscalité et des douanes. Avant de rejoindre l'ATAF, elle a aussi été Directrice adjointe de la division des relations mondiales et du développement au sein de l'ATAF : Division des relations mondiales et du développement au Centre de politique et d'administration fiscale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle a également occupé plusieurs postes de direction au sein de l'administration fiscale sud-africaine (SARS).

Monsieur Richard Stern
Enseignant, Université de Vienne & Partenaire associé, EY

Richard Stern dirige actuellement les Services de l'administration fiscale et de la réforme d'EY, dans le cadre du Groupe de politique fiscale internationale d'EY depuis octobre 2017. Avant EY, Richard a été Directeur spécialisé en fiscalité pour l'équipe de fiscalité internationale du Groupe de la Banque Mondiale et a dirigé aussi l'Initiative de fiscalité internationale et transparence fiscale du Groupe de la Banque Mondiale de 2003 à 2017. Richard a travaillé en tant qu'économiste au Fonds monétaire international pendant 8 ans, travaillant sur des questions monétaires et fiscales. Il enseigne à la faculté de Fiscalité et droit de la Wirtschaftsuniversitaet Wien (Université d'économie et commerce de Vienne) depuis 2013.

Monsieur Darlingston Y. Talery
Commissaire, Impôt national, Liberia Revenue Authority

Darlingston Y. Talery est Commissaire des impôts de l'Autorité fiscale du Liberia. Il y a exercé au cours des huit dernières années. Au cours de cette période, il a supervisé la croissance et la modernisation de l'administration fiscale au Liberia. Par ailleurs, il est Directeur de l'Autorité compétente d'informations fiscales et du programme d'échange du Liberia, Principal contact pour la coopération de fiscalité internationale entre le pays et l'OCDE et le FMI et Chef de groupe de l'équipe de négociation du Traité de double imposition pour le Liberia.

Monsieur Guenther Taube
Chef du Programme sectoriel Bonne gouvernance financière, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) et Secrétariat du Pacte fiscal international (ITC)

Guenther Taube a étudié l'économie dans des universités en Allemagne (Braunschweig, Hambourg) et au Royaume-Uni (Université d'East Anglia). Il a participé à une formation de troisième cycle à l'Institut du développement et de la durabilité (IDOS) en Allemagne et est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université libre de Berlin. Il a travaillé dans la coopération internationale en tant qu'économiste et gestionnaire pendant plus de 30 ans, notamment au Fonds monétaire international (FMI) et à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Actuellement, il est responsable du programme sectoriel de bonne gouvernance financière à la GIZ, où il se concentre sur les politiques fiscales. Son expérience régionale couvre l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie ainsi que l'Europe de l'Est et du Sud-Est. Il a publié de nombreux ouvrages sur les réformes des politiques sociales et économiques, en particulier sur les politiques budgétaires, la politique commerciale et l'impact social de l'ajustement structurel.

Monsieur Giovanni Tencio
Commissaire, Administration des douanes, Hongry

Giovanni Tencio est un fonctionnaire possédant une vaste expérience dans l'Administration fiscale, il a occupé des postes au sein des Directions du contrôle extensif, du recouvrement et de l'intelligence fiscale. Il a travaillé comme Directeur du projet promu par le CIAT pour le développement du détecteur d'anomalies dans les reçus électroniques de la Direction générale des impôts du Costa Rica.

Monsieur Ferenc Vágujhelyi
Commissaire, Administration des douanes, Hongry

M. Ferenc Vágujhelyi est Commissaire de l'Administration nationale de la fiscalité et des douanes de Hongrie (NTCA). Il a commencé sa carrière en tant qu'analyste de systèmes chez Philip Morris Hongrie en 1995 et a travaillé pour la première fois pour l'Administration nationale de la fiscalité et des douanes de Hongrie en 2011. Il a été nommé Président du Conseil national pour les télécommunications et l'information en 2015 et en 2018 il a été nommé Directeur du Groupe de travail sur la blockchain du programme de bien-être numérique du gouvernement. En mai 2022, M. Vágujhelyi occupait le poste de Gouverneur du NTCA.

Monsieur Johannes van Deuren
Consultant privé

Hans possède une grande expérience des structures organisationnelles et de l'optimisation des procédures dans les grandes organisations publiques, de la gestion du changement commerciale et de la mise en place des solutions informatiques. Il possède plus de 40 ans d'expérience professionnelle dans des organisations publiques, dont 29 années auprès de l'Autorité de la fiscalité et des douanes néerlandaise. Avant de travailler à différents postes de direction à différents niveaux au sein de l'Autorité de la fiscalité et des douanes néerlandaise (DTCA), il a occupé des poste de direction de projets dans les domaines du commerce et de l'informatique.

Monsieur Marcio Ferreira Verdi
Secrétaire exécutive, Centro Interamericano de Administraciones Tributarias (CIAT)

Márcio Ferreira Verdi est économiste et contrôleur fiscal de carrière au « Secretaria da Receita Federal de Brasil ». En 2009, il a été nommé Secrétaire exécutif du CIAT. Avant d'occuper ce poste à la Direction des opérations du CIAT, en charge de la coopération et de l'assistance internationales au sein de l'agence, il a travaillé pendant 28 ans au sein de l'administration du gouvernement brésilien. Après la création du NTO en 2018, M.Verdi a été élu Directeur du Conseil du NTO et réélu à l'unanimité pour un autre mandat de 2 ans lors de l'Assemblée générale du NTO en août 2020.

Madame Francesca Vitale
Directeur du service international, Agenzia dell'Entrate

Francesca Vitale a travaillé dans le domaine de la fiscalité internationale et de la coopération fiscale internationale pendant toute sa carrière. Elle a rejoint le Bureau de fiscalité internationale de l'Agence italienne du revenu en 2006 et, après plusieurs années en tant qu'experte en fiscalité internationale, elle a rejoint le Forum mondial de l'OCDE en tant qu'analyste de la politique fiscale. Par la suite, elle est retournée auprès de l'Agence italienne du revenu où elle a été nommée Directrice de la fiscalité internationale - Bureau de la TVA et autres impôts indirects. Depuis 2018, elle est directrice du Service de fiscalité internationale de l'Agence italienne du revenu.

Monsieur Logan Wort
Secrétaire exécutif, African Tax Administration Forum (ATAF) et Directeur du Conseil du NTO

M. Logan Wort est le Secrétaire exécutif (SE) du Forum africain d'administration fiscale (ATAF), une organisation multilatérale de Directeurs d'administrations fiscales africaines, basée à Pretoria, en Afrique du Sud. Membre du Conseil de l'ATAF, M. Wort est l'une des figures fondatrices de l'organisation ; il a dirigé l'équipe de travail qui a œuvré à la création de l'ATAF en novembre 2009. Depuis qu'il a rejoint ATAF, il a été le fer de lance des réformes de l'Administration fiscale sur le continent et continue à le faire, non seulement en sa qualité de Directeur du Secrétariat de l'ATAF, mais aussi en tant que Membre du Consortium du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites de l'UNECA et en tant que participant régulier aux réunions du Comité des affaires fiscales de l'OCDE et du Forum mondial pour la transparence et l'échange d'informations. M. Wort est également Président du Network of Tax Organisations, un réseau rassemblant neuf régions.

#NTOConference
#DigitalTaxAdmin

Funded by

german cooperation
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Co-funded by the European Union

Facilitated by

itc

Hosted by

AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM
FORUM SUR L'ADMINISTRATION FISCALE AFRICAINE

Partners

A·T·A·F·C

CREDAF

IOTA
Intra-European Organisation of Tax Administrations

EITAA

WATAF FAFOA